



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique (F.É.F.B.)  
Association Sans But Lucratif  
Entreprise n° 0419.166.296  
171 Rue de Forchies, 6140 Fontaine-l'Évêque  
Compte : BE88 3600 4853 2641

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 27 juin 2019 tenu par vidéoconférence.

Présents : Godart François, Henrotte Christian, Detienne Stéphane, Halleux Daniel, Wery Laurent, Gonze Philippe (à partir de 20h)

Procuration : Barreau Renaud donne procuration à C. Henrotte

invité : Thiry Jean-Christophe

1. mot du Président

19h45 Christian accueille les participants, les remercie pour leur présence et l'acceptation de ce nouveau mode de réunion qui évitera frais et temps de déplacements.

2. Approbation du PV CDA 13/04/2019

PV approuvé à l'unanimité

3. Approbation du PV CDA 18/05/2019

PV approuvé à l'unanimité

4. Sanctions envers joueurs et club

Renaud Barreau a envoyé un rapport au CA suite à divers problèmes lors de l'individuel FEFB qui s'est tenu à Leuze, et où il était l'arbitre principal.

**Macai, Ioan:**

Fait : après la ronde du vendredi (donc la quatrième), Monsieur Macai est venu me voir en me disant qu'il arrêterait le tournoi suite à sa défaite expéditive contre Frank Deneyer (10 min max). Il m'a dit que perdre aux échecs et perdre de l'argent au magasin cela faisait beaucoup. Je lui ai demandé s'il arrêterait le tournoi suite à sa défaite et il me l'a clairement confirmé.

Comme c'est la première fois où je suis arbitre que Monsieur Macai abandonne, je propose un blâme pour cette fois. Ce qui veut dire que lors du second abandon sans raison valable Mr Macai sera interdit de certaine compétition FEFB l'année suivante.

**Miulescu, Gabriel:**

Fait: Monsieur Miulescu (élo : 2043) ne s'est pas présenté à la ronde 2, sans prévenir, sans excuse. Il faut savoir aussi qu'il a fait match nul contre un 1511 lors de la première ronde.

Comme c'est la première fois où je suis arbitre que Monsieur Miulescu abandonne, je propose un blâme pour cette fois. Ce qui veut dire que lors du second abandon sans raison valable Mr Miulescu sera interdit de certaine compétition FEFB l'année suivante.

## **Gonze, Philippe:**

Fait: le samedi soir vers 23h45, Monsieur Gonze m'a envoyé un mail pour me signaler qu'il ne sait pas jouer le dimanche (Mail vu le dimanche matin). Il me signale qu'il a un impératif familial.

Comme c'est la première fois où je suis arbitre que Monsieur Gonze abandonne, je propose un blâme pour cette fois. Ce qui veut dire que lors du second abandon sans raison valable Mr Gonze sera interdit de certaine compétition FEFB l'année suivante.

## **Excelsior Ganshoren (204)**

Je demande au CA de prévenir le club de Ganshoren que l'année prochaine, ils ne pourront pas s'inscrire aux interclubs de la FEFB à la suite de leur 8 forfaits non justifiés.

Et aussi à certaine menace de leur vice-président lors d'échange de mails lui annonçant qu'il devait être présent lors de la dernière ronde. Il m'a ensuite répondu que je ne pouvais pas les obliger à jouer et que je devais bien faire attention à ce que je faisais si je demandais une sanction.

Le club de Ganshoren va avoir une grosse amende suite à ces forfaits, je signale que si elle n'est pas payée nous pouvons demander à la FRBE l'interdiction qu'il puisse jouer les interclubs FRBE.

Après délibération,

- le blâme est approuvé pour Mr Macai 4 voix pour, 1 contre, 1 abstention ;
- le blâme est accepté pour Mr Miulescu 5 voix pour, 0 contre et une abstention ;
- le blâme est rejeté pour Mr Gonze 1 voix pour, 5 contre et 0 abstention ;
- la sanction envers l'Excelsior Ganshoren est approuvée à l'unanimité.

Les personnes et clubs concernés par ces sanctions peuvent toujours demander à se faire entendre par la CA.

Connexion de P. Gonze à la réunion à 20h

### **5. Situation au niveau TVA**

Le service dont notre siège social dépend nous a accordé le régime de la franchise avec effet au 1<sup>er</sup> juillet. Conformément à la dernière AG, vu l'absence de TVA sur les décomptes à établir, il n'y aura donc pas d'augmentation de cotisation.

Il y a aura une déclaration à remplir pour le 2<sup>e</sup> Trimestre, Christian s'en charge.

### **6. Situation au niveau de la trésorerie**

Au niveau des subsides de la FWB :

Reçus : 25000€ ;

Dépensés à ce jour : 17462,5€ ;

Solde positif (à liquider avant le 31/8/2019) : 7537,5€

Au niveau de la FEFB :

Reçus 34120,15€,  
Dépensés : 24679,91€  
Solde positif : 9440,24 Eur

Dépenses planifiées jusqu'au 31/08 : environ 1650 Eur + subsides jusqu'à cette date

#### 7. Dernières nouvelles FRBE – FEBC

Christian explique la situation et Jean-Christophe nous fait part de ce qui s'est dit (sous toute confidentialité tant que le PV n'est pas communiqué) lors du CA de la FRBE où il représentait la FEFB.

De plus, divers clubs bruxellois se sont déjà positionnés contre la création et leur adhésion à cette fédération : le CREB et les 2 fous du Diogène ;

Le Brussels Chess Club et Europchess attendent encore mais ont tendance à se positionner contre.

Diverses propositions et idées sont émises par les administrateurs. La position du CA sera publiée sur le site internet de la FEFB :

Au niveau de la FEFBC, le CA suit l'évolution de la situation dans l'intérêt de la FEFB et de tous ses membres. Christian précise que notre vision n'est pas d'entrer dans une politique de « lobbying » ni de « racolage » auprès des clubs bruxellois, néerlandophones, germanophones ...et francophones. Nous restons nous-mêmes en représentant les joueurs et les clubs de la communauté francophone tel que précisé dans les statuts de la FRBE, dans nos statuts, et avec le mode de fonctionnement actuel.

#### 8. Notes de synthèse remise par Frédéric Bielik sur la réunion des chargés de mission et propositions émises

### ***Jeu d'échecs : Éducation – Loisir - Culture***

#### ***Organiser une formation d'animateurs en jeu d'échecs dans chaque province.***

*Pour permettre aux espaces collectifs autres que les cercles d'échecs d'exploiter le jeu d'échecs, il est important qu'ils puissent s'appuyer sur des animateurs compétents.*

*Afin d'accueillir au mieux les joueurs débutants, il est primordial que les cercles comptent en leur sein des animateurs compétents.*

- *Formation de 18h + présentation d'une animation devant des pairs et des experts.*
- *Axer la formation sur la maîtrise des règles du jeu et de certaines règles de compétition, sur des dimensions historiques et culturelles de jeu d'échecs, sur des informations d'actualité et de structures du monde du jeu d'échecs, sur les aspects méthodologiques et pédagogiques, sur quelques principes de gestion de groupes.*
- *Lieux : Bruxelles Capitale – Brabant Wallon – Hainaut – Liège – Namur et Luxembourg*
- *Formateur : Frédéric Bielik*

#### ***Redéfinir les missions des chargés de missions.***

*Construire et entretenir les liens entre les espaces collectifs où on joue aux échecs*

*et les clubs. Être une personne ressource pour certains aspects techniques dans les espaces collectifs et autres aspects méthodologiques dans les cercles. Créer des synergies échiquéennes sur le territoire comme écoles-maisons de repos ou ligue-rencontre inter-écoles, etc.*

*Maintenir les 6 territoires de travail.*

*Continuer à mettre du matériel échiquéen à disposition des écoles.*

*Diminuer le travail de prospection. Renforcer le travail de soutien aux enseignants.*

*Accompagner les ligues et les clubs dans la dynamique « Éducation – Loisirs - Culture »*

*Créer, encourager, soutenir les liens entre les écoles et les clubs.*

*Promouvoir le jeu d'échecs dans les institutions culturelles, sociales et d'éducation permanente. Organiser des événements « populaires ».*

*Tenir à jour la mallette pédagogique virtuelle.*

*Former les chargés de missions.*

*Accentuer la coordination des chargés de missions.*

### **Entrer un projet de reconnaissance comme organisation d'éducation permanente.**

*Possibilité d'obtenir un subside structurel quinquennal. Plus important si mouvement. Ceci correspond donc à un travail de rédaction et de lobbying politique.*

*Décret 2003 : Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente*

*Article 3. - Les associations qui peuvent faire l'objet d'une reconnaissance de la Communauté française dans le cadre du présent décret doivent développer des actions s'inscrivant, au moins, dans l'un des axes suivants :*

- 1. Participation, éducation et formation citoyennes, ci-après dénommé «axe 1»*
- 2. Formation d'animateurs, de formateurs et d'acteurs associatifs, ci-après dénommé «axe 2»*
- 3. Production de services ou d'analyses et d'études, ci-après dénommé «axe 3»*
- 4. Sensibilisation et Information, ci-après dénommé «axe 4»*

*Article 4. - Une **association** peut être reconnue dans l'un des axes prévus à l'article 3 ou dans deux axes prévus à cette disposition.*

*Article 5. - § 1er. Les associations peuvent demander une reconnaissance spécifique en qualité de «**mouvements**» si elles répondent à l'ensemble des conditions suivantes :*

- Présenter des actions couvrant au moins trois axes visés à l'article 3, dont obligatoirement l'axe 1;*
- Étendre leur champ d'action à l'ensemble du territoire de la région de langue française et de la Région de Bruxelles-Capitale;*
- Fédérer au moins trois associations dépendantes dont le champ d'action distinct correspond au moins au territoire d'une province ou d'un territoire qui compte un nombre d'habitants équivalent au nombre fixé par le Gouvernement après avis du Conseil;*
- Développer des actions de proximité au niveau local et/ou communal;*
- Développer des actions qui assurent une participation active des publics visés;*
- Mener des actions notamment à destination du public issu de milieux*

populaires, au sens du présent décret.

### Participer au Salon de l'éducation du 21 au 23 novembre 2019

- Permettre une visibilité du jeu d'échecs.
- Le suggérer dans le monde élargi de l'éducation.
- Créer des contacts.
- Rencontrer des partenaires.

Ceci implique la location de l'espace, l'aménagement d'un stand et la présence de 2 chargés de missions en permanence.

#### Proposition de budget :

<b>Formations d'animateurs + brevet</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Locaux 19 jours x 70 euros		1.330,00 €
Collations 19 jours x 8 part. X 7 euros		1.100,00 €
Formateur 23 jours (prépa + animation) indemnités x 320 euros		7.360,00 €
Formateur déplacements 19 jours		710,00 €
Participants 8 part. X 6 formations x 75 euros	3.600,00€	
Soutien ligues : 6 x 200 euros	1.200,00€	
Soutien FEFB : 6 x 200 euros	1.200,00€	
Soutien CFWB	2.000,00€	
Soutien privé	2.500,00€	
	<b>10.500,00€</b>	<b>10.500,00 €</b>

<b>Chargés de missions</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Matériel dans les écoles		8.000,00 €
Rencontres inter-écoles		2.000,00 €
Écoles – clubs – autres : 6 x 9 mois x 500 euros (+/- 1/2 jour par semaine)		27.000,00 €
Coordination et recherche de subsides : 1 x 12 mois x 1000 euros (+/- 1 jour par semaine) + pilotage de la commission « Éducation – loisir - Culture »		12.000,00 €
Frais de déplacements		3.000,00 €
Frais engendrés par la commission « Jeu d'échecs : Éducation – Loisir - Culture »		2.500,00 €
Soutien ligues : 6 x 500 euros	3.000,00€	
Soutien FEFB	2.500,00€	
Soutien CFWB	22.000,00€	
Soutien privé	27.000,00€	
	<b>54.500,00€</b>	<b>54.500,00 €</b>

<b>Salon de l'éducation du 21 au 23 novembre</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Inscription + location de l'espace		2.000,00 €
Préparation + présences : 32 h x 2 x 40 euros		2.560,00 €
Frais de déplacements		440,00 €
Soutien FEFB	1.000,00€	
Soutien CFWB	1.000,00€	
Soutien privé	3.000,00€	
	<b>5.000,00€</b>	<b>5.000,00 €</b>

<b>Totaux</b>	<b>70.000,00 €</b>	<b>70.000,00 €</b>
---------------	--------------------	--------------------

<b>Globalisation</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
----------------------	-----------------	-----------------

<i>Collations</i>		1.100,00 €
<i>Rencontres inter-écoles</i>		2.000,00 €
<i>Locaux – locations</i>		3.330,00 €
<i>Matériel dans les écoles</i>		8.000,00 €
<b><i>Frais de déplacements</i></b>		6.650,00 €
<i>Prestations de services</i>		48.920,00 €
<i>Participants</i>	3.600,00€	
<i>Soutien ligues</i>	4.200,00€	
<i>Soutien FEFB</i>	4.700,00€	
<i>Soutien CFWB</i>	25.000,00€	
<i>Soutien privé</i>	32.500,00€	
	<b>70.000,00€</b>	<b>70.000,00 €</b>

Laurent précise que l'idée de Fred est d'avoir un accord de principe, sans engager la FEFB vis-à-vis du budget proposé. C'est une piste de réflexion, avec des objectifs. Ce genre de projet est plus concret lors de demandes de subsides à des organismes privés tels que banques, etc...

Le CA marque son accord pour envisager de manière structurelle l'aspect de nos statuts qui est relatif à « l'Education, les Loisirs, la Culture » du Jeu d'Echecs.

#### 9. Demandes de subsides

Tournoi du centre : 300€ accordés ;  
TIPC : 2000€ accordés ;  
Tournoi de la Vierge : 300€ accordés

Nils Heldenbergh : 500€ à titre exceptionnel accordés pour sa participation aux championnats du Monde en tant que Champion de Belgique ;

Réal Thibault : 500€ accordés à titre exceptionnel pour sa participation en tant que champion de l'élite FEFB au TIPC en vue de réaliser une norme de MI

Fontaine-l'Évêque et Échiquier Mosan : 1000€ accordés à chaque club pour leur participation à la coupe d'Europe des clubs

Stéphane demande que soit défini un cadre dans lequel accorder ces subsides afin de ne pas être submergés de demandes. Christian lui demande de faire des propositions au CA.

#### 10. Accord sur l'utilisation de GoToMeeting

L'abonnement annuel est de 348€ (+TVA). Approuvé à l'unanimité pour un an Stéphane aurait préféré que l'on teste d'autres sites. Mais comme l'offre gratuite GTM expire dans 4 jours, il fallait prendre une décision et rien ne nous empêche d'essayer d'autres logiciels d'ici le délai d'annulation. Accord du CA

#### 11. Divers

- Laurent Delescaille a démissionné de son poste d'administrateur.
- La FEFB lance un appel à candidature au poste d'administrateur (à adresser au Président)
- Le CA encourage les membres de la FEFB à s'impliquer à l'échelon national. Toute candidature comme administrateur à la FRBE est à

adresser au secrétaire de la Fédération (connaissances en néerlandais très souhaitables)

- Le poste de secrétariat est vacant. Aucun administrateur ne souhaite le prendre. Divers contacts avec des personnes extérieures seront établis
- Stéphane prend contact avec le secrétaire général de la FRBE car celle-ci va publier notre Vademecum.

Rapport du directeur des tournois

### **Interclubs FEFB 2019**

Cette année les interclubs de la FEFB ont regroupé 52 équipes pour plus de 208 joueurs différents. Un record depuis que je suis DT. Vu le nombre d'équipes, j'ai dû diviser la division 4 en deux divisions séparées.

Merci à Daniel pour le site des résultats et pour sa rapidité d'affichage.

### **Individuels FEFB 2019**

Le club de Leuze (541) a accueilli, pendant le week-end l'ascension, les individuels de la FEFB.

Le groupe élite a regroupé 12 joueurs (moyenne élo Fidé : 2050) et l'open a regroupé 34 joueurs.

Le vainqueur de l'élite est Thibault Real et le vainqueur de l'open est Claudio Harutyunyan Axel. Axel ne faisant pas partie de la FEFB, il ne pourra pas faire l'élite en 2020. Oriane (2<sup>ème</sup>) n'étant pas domicilié sur le sol Belge et elle ne pourra pas jouer l'élite non plus ; donc c'est Michel Dumoulin (3<sup>ème</sup>) qui est sélectionné pour l'élite 2020.

<u>Classement de l'élite</u>		<u>Classement de l'open</u>	
1. Réal Thibault	6 / 7	Harutyunyan Axel	6 / 7
2. Faybish Nimrod	5 / 7	Soubirou Oriane	6 / 7
3. Marlier Gaetan	4,5 / 7	Michel Dumoulin	5,5 / 7

### **Championnat de Belgique Elite 2019**

Le représentant FEFB pour l'élite du Championnat de Belgique à Charleroi est Réal Thibault.

### **7ème rencontre internationale des Echecs de la Francophonies**

Du 4 août au 12 août à Paris. Quentin Fontaine est le représentant pour la FEFB. Je n'ai reçu aucune autre demande. (pour info Kim Le Quang représentera indirectement la FEFB par sa participation en tant que membre du Conseil de l'AIDEF)

La réunion se termine à 22h

Le prochain CA en vidéoconférence est prévu le 4 septembre à 20h.